

Nouvelles du Comité central

Séance du Comité central du 18 octobre 2012

Etude sur le revenu des médecins – Pour que les organisations faitières soient mieux impliquées dans l'étude sur le revenu des médecins, le Comité central (CC) a décidé de créer un «Groupe de travail Etude sur les revenus». Ce dernier doit débattre de la façon de réaliser l'étude à l'avenir, il entend également accompagner le développement méthodologique de l'étude et apporter des propositions sur le plan des contenus. Le groupe de travail se composera de représentants des associations faitières et sera dirigé par le membre du CC compétent.

TARVISION; chapitre 40 – Le nouveau chapitre 40 consacré à la médecine de famille a été présenté aux sociétés de discipline médicale, ainsi qu'aux partenaires tarifaires. Sur le fond, ce chapitre est largement accepté. Quelques sociétés de discipline médicale ainsi que H+ ont critiqué les droits de facturation. Le CC a décidé de traiter en priorité le chapitre 40 dans le cadre de la révision de la structure tarifaire TARMED-TARVISION et d'intégrer la promotion du Masterplan «Médecine de famille et médecine de base» aux objectifs stratégiques de la FMH.

Nouvelle organisation de TARMEDSuisse – Le groupe de projet (FMH/ H+/ CTM/ santésuisse) a proposé trois modèles pour la réorganisation de TARMEDSuisse: «Conseil d'experts», «Conseil des délégués» et «Bureau tarifaire». Le CC partage l'avis de la majorité des membres du groupe de projet et adopte

le modèle «Conseil d'expert» comme solution transitoire et le «Bureau tarifaire» comme solution définitive à réaliser dans les 5 ans. En raison des blocages entre différents partenaires, l'objectif est de tirer un trait sur le droit de veto et d'établir des prises de décisions à la majorité.

Dossier électronique du patient – Le CC a demandé au domaine Informatique médicale et eHealth de lancer un avant-projet en vue d'esquisser les objectifs et les démarches en vue de définir le contenu du dossier électronique du patient.

Système SwissDRG – Le Conseil d'administration de SwissDRG SA décidera très prochainement du développement à venir du système SwissDRG. Pour la FMH, il est prioritaire d'améliorer la qualité du système, et notamment d'instaurer les rétributions additionnelles requises pour garantir une indemnisation adéquate des médicaments coûteux, des produits sanguins, des implants et des procédures. Une solution transitoire jusqu'à l'amélioration de la qualité du système doit permettre d'appliquer des taux de base différenciés pour chaque catégorie hospitalière. Le domaine Tarifs et économie de la santé pour les médecins hospitaliers continuera d'agir dans ce sens et de défendre les intérêts de la FMH dans les négociations à venir.



**Et soudain, vous aussi!
Les crises touchent aussi
les médecins.**

Acceptez de l'aide. Contactez ReMed.

Assistance téléphonique 24 h sur 24
0800 0 73633 help@swiss-remed.ch
0800 0 ReMed www.swiss-remed.ch

ReMød Réseau de soutien
pour les médecins